

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 mars 2013

## REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 896

présenté par

M. Breton, M. Cochet, M. Le Fur, M. Perrut, M. Sermier, M. Straumann, M. Abad, M. Courtial,  
M. Dhucq, Mme Nachury, M. Lazaro, M. Jean-Pierre Barbier, Mme Duby-Muller, M. Decool,  
M. Voisin, M. Le Mèner, M. Jean-Pierre Vigier, Mme Schmid, M. Luca, Mme Louwagie et M. de  
La Verpillière

-----

**ARTICLE PREMIER****(RAPPORT ANNEXÉ)**

À la seconde phrase de l'alinéa 40, après le mot :

« innovantes »

insérer les mots :

« et efficaces ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La plus-value d'une organisation pédagogique ne dépend pas seulement de son caractère innovant mais aussi de son efficacité.